

Nieul-le-Dolent, le 2 novembre 2022

Membres du Conseil Municipal

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à la séance du Conseil Municipal qui se tiendra le :

Mardi 8 novembre 2022 à 20h

À la Mairie

ORDRE DU JOUR

1°) Approbation procès-verbal séance du 11.10.2022

2°) Décisions principales du Maire entre le 11.10.2022 et le 08.11.2022

3°) Communauté de Communes du Pays des Achards

3.1 - Compte-rendu conseil communautaire du 26.10.2022

3.2 - Compte-rendu des commissions communautaires depuis le 11.10.2022

4°) Ressources Humaines et Finances

5.1 – Aménagement de voirie Rue De Lattre : approbation du marché de travaux

5.2 – Construction d'un 2nd court de tennis couvert : approbation du lot métallerie

5°) Urbanisme et Travaux

5.1 – Pôle LHOTELLIER : Restitution à la commune des terrains sous maîtrise foncière EPF

5.2 – Cabinet médical : approbation de l'avant-projet sommaire

5.3 – Lotissement Les Champs Pierres : approbation convention pour extension réseau électrique

5.4 – Vallée des Fontenelles : convention avec le Département pour le reboisement

5.5 – Questions diverses

6°) Rapport et agenda des commissions

7°) Questions diverses

Le Maire
Dominique DURAND

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE NEUVILLE" around the top edge and "1900" at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a castle tower. The signature is a cursive scribble that extends from the top right towards the bottom left, crossing the stamp.